



CAMP DE JOUR 2021

Nous sommes en pleine planification du camp de jour pour la période estivale 2021 et sommes heureux d'annoncer la nomination de Skyla Fleury comme coordonnatrice appuyée par Rebecca Coates.

Le camp aura lieu du 28 juin au 13 août 2021, vous pouvez procéder à l'inscription de vos enfants par le site internet de la municipalité ou vous procurer des formulaires papier sur le babillard municipal situé devant le bureau à partir du 14 mai 2021.

Date limite d'inscriptions : 4 juin 2020

ABRIS D'AUTOS

Veillez prendre note que les abris temporaires d'hiver sont permis entre la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021.

Il est important de savoir que : quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et il est passible d'une amende.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 819-560-8414.

NOUVEL HORAIRE INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal monsieur Benoît Bissonnette est maintenant disponible le lundi de 8 :00 à 12 :00 et de 13 :00 à 16 :00

COLLECTES COMPOST ET DÉCHETS

Nous n'avons pas encore reçu les bacs bruns, dès leur réception nous procéderons à leur livraison aux citoyens. Puisque la collecte de compost est reportée, veuillez ajouter une cueillette de déchets le 2 et 3 juin à vos calendriers.

2021 DAY CAMP

The planning for the 2021 summer day camp is in full swing and we are happy to announce the nomination of Skyla Fleury as coordinator supported by Rebecca Coates.

The camp will take place from June 28 to August 13, 2021. You can register your children online through the municipal website or fill a paper copy of the form, available on the municipal bulletin board located in front of the office as of May 14.

Registration deadline: June 4, 2021

TENT GARAGES

Please note that temporary winter shelters are permitted between the period of October 1, 2020, to April 30, 2021.

It is important to know that: anyone who contravenes the provisions of the bylaw is guilty of an offence and is liable to a fine.

If you have any questions, please contact us at 819-560-841

MUNICIPAL INSPECTOR NEW SCHEDULE

The municipal inspector Mr. Benoît Bissonnette is now available on Monday from 8 a.m. to noon and from 1p.m. to 4 p.m.

COMPOST AND GARBAGE COLLECTION

We haven't yet received the brown bins, as soon as they arrive we will proceed with their deliveries to the citizens. Since Compost collection is postponed, please add June 2 and 3 to your calendar for garbage pickup.

**LE PERMIS C'EST UNE FAÇON DE PROTÉGER VOS DROITS
VIS-À-VIS LA MUNICIPALITÉ ET AUSSI DE VOS VOISINS.**

Si vous prévoyez des travaux bientôt, exemple : morceler votre terrain, construire, transformer, rénover, démolir, agrandir votre maison, installer une piscine, une clôture, bâtir une remise, une installation septique, couper un arbre, etc., il est important de s'assurer que votre projet soit réalisé en conformité avec les règlements d'urbanisme et d'environnement de votre municipalité.

Selon votre projet, vous pouvez avoir besoin d'un permis de construction, rénovation, un permis de lotissement ou un certificat d'autorisation pour réaliser ces travaux.

Toute personne présentant une demande de permis ou de certificat devrait apporter les documents suivants avec le formulaire de demande de permis qui est disponible sur notre site internet ou directement au bureau municipal.



- Un plan de la construction ou de la rénovation projetée
- L'évaluation du coût des travaux
- Le nom de l'entrepreneur
- Les matériaux utilisés
- La localisation des bâtiments sur le plan et les limites du terrain visé
- Identification cadastrale du terrain visé
- La durée anticipée des travaux

L'inspecteur vous renseignera sur les normes techniques et de sécurité applicable à votre projet et sur la façon de respecter ces normes en tenant compte de vos besoins.

Pour Plus d'information, contactez monsieur Benoît Bissonnette au 819-560-8414 poste 2803 ou par courriel, inspecteur.bury@hsfqc.ca. Veuillez noter que l'inspecteur est disponible les lundis.

THE PERMIT IS A WAY TO PROTECT YOUR RIGHTS TOWARDS THE MUNICIPALITY AND ALSO FROM YOUR NEIGHBOURS.

If you are planning to do some work soon, for example breaking up your land, building, transforming, renovating, demolishing, extending your home, installing a swimming pool, fencing, building a shed, septic installation, cutting a tree, etc. It is important to ensure that your project is carried out in accordance with your municipality's planning and environmental regulations.

Depending on your project, you may need a building permit, renovation, a subdivision permit or a certificate of authorization to carry out this work.

Anyone applying for a permit or certificate should bring the following documents along with the licence application form that is available on our website or directly at the municipal office.



- A blueprint or design for the planned construction or renovation
- The cost of the project
- The contractor's name
- The materials to be used
- The location of the buildings with the plan and the boundaries of the land concerned
- Cadastral land identification
- The anticipated duration of the work

The inspector will inform you about the technical and safety standards applicable to your project and how to meet these standards, taking into account your needs.

For more information, contact Mr. Benoît Bissonnette at 819-560-8414 ext. 2803 or by e-mail at inspecteur.bury@hsfqc.ca. Please note that the inspector is available on Mondays.

Permis de feu / Fire Permits



Il est important de faire une demande afin d'éviter que les pompiers soient appelés à intervenir et ainsi vous épargner une amende pour avoir fait un feu sans autorisation.

C'EST GRATUIT!

Alors 48 hrs avant de faire un feu de plein air, du défrichage/nettoyage ou des feux d'artifice, faites une demande en ligne

<https://municipalitedebury.qc.ca/demande-de-permis-de-feu/>

ou

par téléphone au 819-560-8414 poste 2849

It is important to request a fire permit to prevent firefighters from being called to intervene and avoid a fine for burning without an authorization.

IT'S FREE!

So 48 hrs before starting an outdoor fire, clearing / cleaning brush or setting off fireworks, request your permit online

<https://municipalitedebury.qc.ca/en/fire-permit/>

Or

contact us at 819-560-8414 extension 2849.



Appel de candidatures pour Bénévoles
Comité pilotage MADA-Famille

La Municipalité de Bury est à la recherche de citoyens intéressés à devenir bénévoles au sein du Comité pilotage Municipalité Amie des Aînés et des familles (MADA-Famille)

La municipalité de Bury confie au comité de pilotage MADA-Famille le mandat de lui faire une recommandation menant à la réalisation de la politique municipale des aînés et de la famille ainsi que son plan d'action, selon les étapes de la démarche MADA et famille.

Ces étapes sont les suivantes :

-Effectuer un diagnostic du milieu comprenant un profil du territoire visé, un inventaire des actions, des infrastructures et des services offerts aux personnes aînées et aux familles et une consultation permettant l'analyse des besoins basée sur leur point de vue.

-Rédiger une politique municipale des aînés et de la famille et son plan d'action d'une durée minimale de 36 mois.

Les citoyens intéressés sont invités à communiquer par courriel avant le 16 juin, 2021 à l'adresse suivante : reception.bury@hsfqc.ca.

Call for Volunteers MADA-Famille steering committee

The Municipality of Bury is looking for citizens interested in volunteering for the municipalité amie des aînés et des familles (MADA-Famille) steering Committee.

The municipality of Bury entrust the MADA-Family steering committee with the mandate to make a recommendation leading to the implementation of the municipal policy on seniors and the family as well as its action plan, according to the stages of the MADA process and families for which it is responsible. These steps are as follows:

-Carry out a diagnosis of the environment including a profile of the targeted territory, an inventory of actions, infrastructures and services offered to seniors and a consultation allowing the analysis of needs based on their point of view.

-Draft a municipal policy on seniors and the family and its action plan for a minimum period of 36 months.

Citizens interested, please communicate by e-mail before June 16, 2021, at the following address: reception.bury@hsfqc.ca

Fête des Patriotes / Patriots' Day

Le bureau municipal sera fermé le lundi 24 mai.
The municipal office will be closed on Monday, May 24.

Bon congé ! / Have a great Holiday



Appel de candidatures pour le Comité consultatif d'urbanisme

La Municipalité de Bury est à la recherche de citoyens intéressés à pourvoir des postes vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le conseil confie au comité le soin d'étudier et de faire les recommandations en matière de dérogations mineures, d'usages conditionnels et autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire.

Les citoyens intéressés à poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt. La durée du mandat de chaque membre citoyen est de deux (2) ans. Si le défi vous intéresse, veuillez acheminer votre candidature avant le 16 juin 2021 à l'adresse suivante :

Service de l'urbanisme,
Municipalité de Bury
569, rue Main
Bury (Québec) J0B 1J0
Ou par courriel : information.bury@hsfqc.ca

Call for applications Town planning committee

The Municipality of Bury is looking for citizens interested in filling positions that will be vacant on the Town Planning Committee (CCU).

The council entrusts the committee to study and make recommendations regarding minor exemptions, conditional uses and other applications related to land planning.

Citizens interested in applying should send a letter of interest. The term of office of each citizen member is two (2) years. If the challenge interests you, please send your application before June 16, 2021, to the following address:

Town Planning
Municipality of Bury
569 Main Street
Bury, QC J0B 1J0
Or by e-mail at: information.bury@hsfqc.ca



FIN DES PUBLIPOSTAGES

Afin de poser un geste écoresponsable concret et de réduire les coûts, la municipalité a cessé l'envoi des publipostages papier depuis le 1er avril 2021.

Depuis plus de 1 an, la municipalité utilise un système de communication de masse. Celui-ci nous permet de rejoindre l'ensemble des citoyens inscrits, rapidement, lors d'événements importants (avis d'ébullition, interruption du service d'aqueduc) ou par exemple lors d'un déploiement de mesures d'urgence (évacuation) ou simplement pour vous communiquer de l'information d'intérêt public (levée des avis d'ébullition, bris du camion de collecte, etc.).

Si vous n'êtes pas encore inscrit, nous vous invitons à vous rendre au :

Portail.bury.somum.com

Il est aussi possible de procéder à votre inscription à l'aide du formulaire en ligne disponible au www.municipalitedebury.qc.ca

Veuillez prendre note que les messages téléphoniques ne sont utilisés qu'en cas d'événement important ou mesure d'urgence, les autres communications vous seront acheminées par courriel ou message texte (SMS) et continueront d'être affichées au babillard municipal, au bureau de poste et sur le site internet de la municipalité.

Pour les citoyens ayant de la difficulté à s'inscrire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

END OF DIRECT MAIL

In order to take a concrete eco-responsible gesture and reduce costs, the municipality has ceased paper direct mail since April 1, 2021.

For more than a year, the municipality has used a mass communication system. This allows us to reach all registered citizens, quickly, during important events (boil water advisory, water service interruption) or for example during the deployment of emergency measures (evacuation). or simply to communicate information of public interest (lifting of boil water advisories, breakdown of the collection truck, etc.)

If you have not yet registered, we invite you to go to:

Portail.bury.somum.com

It is also possible to register using the online form available at www.municipalitedebury.qc.ca

Please note that telephone messages are only used in the event of an important event or emergency measure, other communications will be sent to you by e-mail or text message (SMS) and will continue to be posted on the municipal bulletin board, post office and on the municipality's website.

For citizens having difficulty registering, please do not hesitate to contact us.

COLLECTE DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES DÉSUETS ET ÉCOCENTRE MOBILE

VENDREDI 21 MAI DE 13 h À 18 : 30

En collaboration avec le programme Recycler mes Électroniques^{MC} de l'ARPE-Québec, la municipalité de Bury organise une collecte spéciale qui aura lieu le vendredi 21 mai 2021 de 13 h à 18 : 30 dans le bâtiment du parc municipal localisé à l'arrière du bureau municipal situé au 569, rue Main afin de ramasser les produits électroniques désuets, et ce, gratuitement.

Tous les produits électroniques recueillis, comme les téléviseurs, les écrans, les ordinateurs et plus encore, seront pris en charge par l'ARPE-Québec, puis acheminée chez des entreprises approuvées, conformes aux normes en vigueur au Canada, pour être recyclés de façon sécuritaire, sûre et écologique. Pour la liste complète des produits acceptés, visitez <https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/ou-recycler/>

Le conteneur pour l'écocentre mobile sera localisé dans la cour du bureau municipal. Voici la liste des éléments acceptés :

MATÉRIEL	NOTES
PEINTURE ET PILES DE TYPE RÉSIDENTIEL	Cannes et pile seulement
BOIS	Bois naturel, peint, traité, sans métal, sans plastique et sans verre.
MÉTAL	
TEXTILES	-
RÉSIDUS VERTS	Les branches doivent être attachées

COLLECTION OF OBSOLETE ELECTRONIC PRODUCTS AND MOBILE ECOCENTER

FRIDAY, MAY 21, 2021, FROM 1 P.M. TO 6:30 P.M.

In collaboration with the EPRA-Québec Recycle my ElectronicsTM program, the municipality of Bury is organizing a special collection that will take place on Friday, May 21, 2021, from 1 p.m. to 6:30 p.m., in the municipal park building located behind the municipal office at 569 Main Street, to collect obsolete electronic products, free of charge.

All collected electronic products, such as televisions, screens, computers and more, will be taken care of by EPRA-Quebec, then sent to approved companies, compliant with the standards in force in Canada, to be recycled in a safe, secure and environmentally friendly manner. For a complete list of accepted products, visit <https://www.recyclemyelectronics.ca/qc/where-can-i-recycle/>

Containers for the mobile Ecocentre will be in the yard of the municipal office. Here is the list of accepted elements:

MATERIAL	NOTES
PAINT AND BATTERIES OF RESIDENTIAL TYPE	Cans and batteries only
WOOD	Natural, painted, treated wood which is free of any metal, plastic or glass-
METAL	-
TEXTILES	-
GREEN RESIDUES	The branches must be in a tied bundle.

